



BABY'BROC PUERICULTURE, JOUETS, VETEMENTS D'ENFANTS Dimanche 24 septembre 2017

Le Baby'Broc « Puériculture, jouets, vêtements d'enfants -12 ans » de LIMOURS se déroulera au **Nautilis, rue du bac**, à côté du carrefour des solidarités. **Le formulaire d'inscription est à retirer en mairie, lors des permanences salle polyvalente ou téléchargeable sur www.limours.fr rubrique actualité des associations.**

REGLEMENT

Conditions de participation : Les frais de participation sont fixés à **15,00 €** le stand (**3 mètres linéaires**).
Les dossiers de réservation doivent nous parvenir impérativement :

Avant le 23 septembre 2017

et être accompagnées du règlement total du nombre de **STANDS** retenus (deux maximum par personne), ainsi que la **photocopie d'une pièce d'identité recto verso**.

Les dossiers d'inscription devront être déposés lors des permanences, situées salle polyvalente, 2bis rue de Marcoussis les :

- vendredi 08 septembre de 18h00 à 19h30 (**permanence exclusive pour les personnes domiciliées à Limours**),
 - samedi 09 septembre de 10h00 à 17h00 lors du TriAsso (Halle des sports) au stand du comité des fêtes.
- Si des places sont encore disponibles ou **si possibilité d'exposer en extérieur selon la météo :**
- vendredi 15 septembre de 18h00 à 19h30
 - vendredi 22 septembre de 18h00 à 19h30,
 - samedi 23 septembre de 10h00 à 12h30.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE.

La braderie est ouverte aux vendeurs particuliers, ayant demandé une autorisation de vente unique pour l'année 2017 (voir la note d'information).

Ceux qui désirent être côte à côte devront déposer les inscriptions dans la même enveloppe.

Le registre d'inscriptions sera émarginé sur place au stand d'organisation le matin même entre 8h et 8h30 (passé cet horaire, le Comité des Fêtes disposera des places libres). La braderie sera ouverte au public de 9h à 18h.

En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises au Comité des Fêtes.

Chaque exposant est responsable de son stand, dont il conserve la garde juridique en cas de perte, vol, destruction ou tout autre préjudice causé au matériel et objets divers pendant la durée de la braderie.

Toute personne s'installant clandestinement devra s'acquitter des frais de participations ou sera expulsée de la braderie.

Les stands seront installés avec 2 tréteaux, un plateau et 1 chaise (uniquement en INTERIEUR). A la fin de la Baby'Broc, il vous appartiendra de ranger plateaux, tréteaux et chaises et de laisser votre stand propre lors de votre départ (en cas de manquement, vous ne serez plus accepté lors d'une prochaine baby'broc).

Pour faire enregistrer votre réservation : déposer obligatoirement la demande d'inscription ci-jointe, accompagnée de votre **chèque de règlement et de la photocopie de votre carte d'identité recto-verso**.

AUCUNE CONFIRMATION ECRITE NE SERA ENVOYEE.

NOTE D'INFORMATION

Vous avez obtenu l'autorisation de participer à un marché aux puces, une foire à la brocante, une braderie, vous n'êtes inscrit ni sur le registre du commerce ni sur le registre des revendeurs d'objets mobiliers, dans ces conditions, l'autorisation qui vous a été accordée ne vous permet de vendre que des objets usagers, que vous n'avez pas acquis pour la revente. Par conséquent cette autorisation n'est valable que pour la date indiquée.

ATTENTION : Si les objets mis en vente, se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement de trois mois à trois ans et une amende de 150 € à 3000 € ou l'une de ces deux peines seulement.



BABY'BROC
PUERICULTURE, JOUETS, VETEMENTS D'ENFANTS
Dimanche 24 septembre 2017

DEMANDE D'INSCRIPTION
A RETOURNER AVANT LE 23 septembre 2017

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ tél (obligatoire): _____

Courriel (recommandé) : _____

LISTE SOMMAIRE DES ARTICLES ET OBJETS A VENDRE : _____

NOMBRE DE STANDS RESERVES (stand de 3 m) : ____ soit un montant de _____ €

Joindre un chèque du montant total de stands réservés libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Limours.

J'accepte les conditions du règlement ci-joint et atteste sur l'honneur être revendeur occasionnel

Dans ce cas remplir la demande d'autorisation ci-dessous

Joindre la photocopie recto verso de la carte d'identité

- **Information** : selon la législation, les prix doivent être affichés sur chaque article.

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE EXCEPTIONNELLE ET UNIQUE
BABY'BROC « PUERICULTURE, JOUETS, VETEMENTS D'ENFANTS -12ans »

Je soussigné(e) : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Pays : _____

Domicilié(e) : à _____

Pièce d'identité : CNI ou Passeport N° _____ Délivrée le : _____ à : _____

- J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Maire de Limours l'autorisation de vendre des articles et objets m'appartenant et dont je veux me dessaisir à l'occasion du Baby 'Broc Puériculture, Jouets, vêtements d'enfants.
- J'atteste sur l'honneur être revendeur occasionnel et ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerçante, avoir pris connaissance de la note d'information annexée à ma présente demande
- Je m'engage à laisser mon emplacement propre et sans encombrants

Fait à

le

SIGNATURE